

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 5 OCTOBRE 2026

Le 5 octobre 2026 à 17h15, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Bernard GUIRAUD.

PRÉSENTS : M. GUIRAUD, MME MEYER, MME BOURSEAU, MME QUILLET, MME DUPRAT, MME MOIZEAU, MME BAUMIÉ, MME HARHAD, M. ROBERT, MME ROHEL, M. HIRTZ, M. LE BREDONCHEL, M. BIDOUZE.

Administrateurs formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTS REPRESENTÉES : MME LECART qui a donné procuration M. GUIRAUD,
MME BERNADET qui a donné procuration M. ROBERT

ABSENT : M. GUIRAUD (départ 18h15)

M. LE BREDONCHEL est désigné en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

★★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 11

NOMBRE DE SUFRAGES EXPRIMES : 13

DATE DE LA CONVOCATION : 28 septembre 2026

DATE DE L'AFFICHAGE : /

★★★★★★★

RAPPORTEUR : MONSIEUR Bernard GUIRAUD

N° 061-26- OBJET : ACTES NON COMMUNICABLES

Compte rendu des actes accomplis en vertu de la délégation d'attributions

DÉCISIONS DU PRESIDENT

Conformément aux articles R. 123-21 et R. 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est rendu compte des décisions prises par le Président ou la Vice-Présidente en vertu des délégations qu'ils ont reçues du Conseil d'Administration par délibérations N° 022-26 du 27 avril 2026, N° 032-26 du 7 juillet 2026 et N° 034-26 du 7 juillet 2026.

Mois de juin 2026

➤ ÉLECTIONS :

ÉLECTIONS ACTIVES 30/06/2026 (sans les ayants-droits) : 33

AYANT-DROITS : 9

DONT NOMBRE DE RENOUVELLEMENTS : 2

DONT NOMBRE D'ENTRÉES : 3

DONT NOMBRE DE REFUS : 0

DONT NOMBRE DE RÉSILIATIONS : 6

HOMMES : 25 FEMMES : 8

SOIT 11 DÉCISIONS N° : D024-2026, D025-2026, D026-2026, D028-2026, D029-2026, D030-2026, D031-2026, D098-202, D099-2026, D100-2026, D101-2026.

Mois de juillet 2026

➤ BONS ALIMENTAIRES :

NOMBRE DE DEMANDES : 4

MONTANT TOTAL : 50€

DONT NOMBRE DE REFUS : 3

SOIT 4 DÉCISIONS N° : D033-2026, D040-2026, D041-2026, D043-2026

➤ ÉLECTIONS DE DOMICILE :

ÉLECTIONS ACTIVES 31/07/2026 (sans les ayants-droits) : 30

DONT NOMBRE DE RENOUVELLEMENTS : 2

DONT NOMBRE D'ENTRÉES : 0

DONT NOMBRE DE REFUS : 1

DONT NOMBRE DE RÉSILIATIONS : 3

HOMMES : 23

FEMMES : 7

SOIT 6 DÉCISIONS N° : D027-2026, D032-2026, D034-2026, D047-2026, D048-2026, D049-2026.**Mois d'août 2026****➤ BONS ALIMENTAIRES :**

NOMBRE DE DEMANDES : 4

MONTANT TOTAL : 70€

DONT NOMBRE DE REFUS : 1

SOIT 5 DÉCISIONS N° : D052-2026, D053-2026, D054-2026, D055-2026, D056-2026.**➤ ÉLECTIONS DE DOMICILE :**

ÉLECTIONS ACTIVES 31/08/2026 (sans les ayants-droits) : 34

AYANT-DROITS : 9

DONT NOMBRE DE RENOUVELLEMENTS : 1

DONT NOMBRE D'ENTRÉES : 5

DONT NOMBRE DE REFUS : 0

DONT NOMBRE DE RÉSILIATIONS : 1

HOMMES : 25

FEMMES : 9

SOIT 7 DÉCISIONS N° : D042-2026, D044-2026, D045-2026, D046-2026, D050-2026, D051-2026, D058-2026.**DÉCISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Conformément aux articles R. 123-19, R. 123-22 et L123.4 à L123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est rendu compte des décisions prises par la commission permanente en vertu des délégations qu'elle a reçues du Conseil d'Administration par délibérations, N°023-26 du 27 avril, N°024-26 du 27 avril, N° 033-26 du 7 juillet 2026, N° 034-26 du 7 juillet 2026 et N° 035-26 du 7 juillet 2026.

Commission du 7 juillet 2026 :**➤ BOURSES :**

AUX VOYAGES : 1

MONTANT TOTAL : 80 €

AUX ÉTUDES : 0

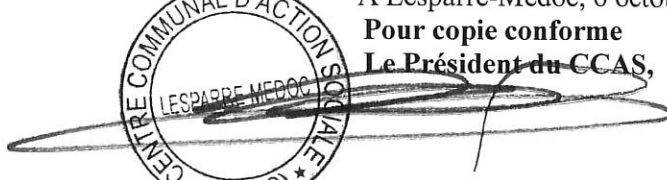
MONTANT TOTAL : 0€

AU PERMIS : 4

MONTANT TOTAL : 1600 €

SOIT 5 DÉCISIONS N° : D035-2026, D036-2026, D037-2026, D038-2026, D039-2026,**LE CONSEIL PREND ACTE DE CE COMPTE RENDU**

A Lesparre-Médoc, 6 octobre 2026
Pour copie conforme
Le Président du CCAS,



Bernard GUIRAUD